



## **Une question de langue : Séminaire de recherche en politiques concernant l'acquisition de la langue et l'intégration des nouveaux arrivants**

### **Résumés**

**Richard Bourhis**, Université du Québec à Montréal (UQAM)  
**Discrimination et linguicisme au Québec et au Canada**

Après avoir défini les notions de discrimination et de « linguicisme », l'auteur donne quelques exemples de problèmes d'emploi touchant les minorités visibles, allophones et anglophones au Québec. L'auteur présente ensuite les résultats d'une analyse particulière de l'Enquête sur la diversité ethnique de 2003 qui porte sur la discrimination et le linguicisme dont sont victimes les immigrants, au Québec et dans le reste du Canada. Les résultats indiquent qu'au Québec, les anglophones, et tout particulièrement les anglophones qui appartiennent à une minorité visible, sont plus susceptibles que les francophones de déclarer être victimes de discrimination. Les francophones comme les anglophones considèrent que la langue/l'accent constitue la principale cause de discrimination, avant la couleur de la peau et les antécédents culturels, témoignant ainsi des tensions linguistiques qui persistent dans la province. Dans le reste du Canada, les anglophones et les allophones considèrent que la couleur de la peau est la principale cause de discrimination, alors que les francophones considèrent qu'il s'agit de la langue/l'accent. À la fois au Québec et dans le reste du Canada, la discrimination s'exerce le plus souvent dans le cadre du travail, puis dans les endroits publics comme les magasins, les banques ou les restaurants. De toute évidence, au Québec, les francophones comme les anglophones considèrent que le linguicisme constitue la principale cause de discrimination, tandis que dans le reste du Canada, les francophones sont les seuls à le penser.

**Monica Boyd**, Université de Toronto

Résumé 1 : **Tendances en matière d'immigration, compétences linguistiques et l'intégration des immigrants récents au marché du travail**

Grâce aux données sur le mouvement annuel d'immigrants de Citoyenneté et Immigration Canada et à des renseignements tirés du recensement du Canada de 2006, le présent exposé répond aux deux questions suivantes :

- 1) Au fil du temps, quelle est l'évolution des capacités linguistiques en anglais/français d'immigrants récents, et quel son lien avec la gestion de l'immigration au Canada?
- 2) Quel est le lien entre les compétences en français ou en anglais et la situation sur le marché du travail, p. ex. participation au marché du travail, chômage, travail à temps partiel, profession, nombre de semaines travaillées, revenu et emploi dans les enclaves linguistiques?

Les résultats mettent à jour des recherches antérieures et confirment de nouveau que de faibles compétences dans la langue d'un pays de destination sont fortement liées à des résultats défavorables sur le marché du travail. Puisque les faibles capacités linguistiques varient selon le pays ou la région d'origine, les résultats ne sont pas les mêmes pour les immigrants récemment arrivés et ceux qui ne viennent pas de l'Europe ou des États-Unis.

## **Résumé 2 : Participation et sentiment d'appartenance : langue et participation civique des immigrants**

Le présent projet évalue la relation entre les capacités linguistiques et la participation civique en comparant les immigrants aux Canadiens de naissance. Deux questions clés sont abordées :

1) Quels sont les liens entre les connaissances linguistiques et les niveau et type de participation civique au sein de la population immigrante? Plus précisément, le fait de connaître et d'utiliser le français ou l'anglais augmente-t-il la probabilité que les immigrants fassent preuve d'engagement civique?

2) Le type de participation civique des immigrants, surtout ceux dont les compétences linguistiques sont faibles, est-il différent de la participation des Canadiens de naissance? Les réponses sont tirées des résultats de l'Enquête sur la diversité ethnique de 2002 et de l'Enquête sociale générale de 2008 (cycle 22). L'accent est mis sur les taux de participation associationnelle, le bénévolat, la participation au scrutin et le sentiment d'appartenance. Les données démontrent que les capacités linguistiques sont une variable clé qui influence le niveau et le type de participation civique parmi les personnes nées à l'étranger.

**Jean-Pierre Corbeil**, Statistique Canada  
**La transmission de la langue ancestrale**

S'appuyant sur les données de l'Enquête sur la diversité ethnique (EDE) de 2002, l'exposé porte sur le maintien et la transmission des langues ancestrales au Canada. On y examine la mesure selon laquelle les immigrants allophones (c.-à-d. ceux dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français) ont transmis leur langue maternelle à leurs enfants nés au Canada. Dans cette analyse, l'accent est mis en particulier sur les facteurs liés à la probabilité qu'une personne née au Canada, de parents immigrants allophones, ait la même langue maternelle que ses parents, qu'elle soit en mesure de soutenir une conversation dans cette langue et qu'elle l'utilise de façon régulière à la maison.

**Jim Cummins**, Université de Toronto  
**Avis de recherche : une politique linguistique pour le Canada à l'ère de la mondialisation**

La seule tentative du Canada visant à élaborer ce que l'on peut appeler une « politique linguistique », la politique du multiculturalisme dans un cadre bilingue de 1971, ne portait que sur deux langues parmi toutes celles utilisées au quotidien dans l'ensemble du Canada. Cette politique n'a pas été capable d'établir de manière logique un lien entre les deux langues officielles et les autres langues du Canada. Presque 40 ans plus tard, à une époque où la mobilité des populations et les relations interculturelles n'ont jamais été plus importantes dans l'histoire de l'humanité, il est temps d'examiner de nouveau les contributions que le multilinguisme et les personnes multilingues peuvent apporter au commerce, à la diplomatie et aux activités de maintien de la paix du Canada. En plus de ces contributions « externes », la connaissance d'autres langues est un atout de très grande valeur lorsque des personnes désirent aider de nouveaux arrivants à s'établir au Canada ou lorsque des collectivités canadiennes veulent offrir des services à des communautés d'immigrants. L'auteur explique brièvement la nécessité d'une politique nationale, à quoi elle pourrait bien ressembler et comment la mettre en œuvre.

**Gabrielle Hogan-Brun**, Université de Bristol  
**Régimes de tests de langues en Europe**

Le besoin de promouvoir l'intégration et l'inclusion sociale à un moment où l'immigration ne cesse d'augmenter constitue l'une des questions les plus pressantes dans les sociétés européennes contemporaines. Les gouvernements nationaux doivent relever un défi particulier qui consiste à accueillir des personnes parlant un nombre de plus en plus important de langues différentes au sein de populations qui sont encore perçues, pour la plupart de ces pays, comme des populations autochtones unilingues. Dans nombre de pays, cette situation a engendré des débats publics portant sur des politiques controversées imposant des exigences en matière de compétence en une langue et une culture « nationales » particulières pour l'acquisition de la citoyenneté. Toutefois, ces débats sont fréquemment menés presque entièrement à l'échelle nationale dans chaque pays, sans vraiment porter attention au contexte européen plus large. En même temps, alors que l'Union européenne continue de s'agrandir et que le taux de migration vers l'Europe et à l'intérieur de celle-ci ne cesse de grimper, ces questions prendront probablement de plus en plus d'importance. L'auteur propose une analyse critique des débats et des nouveaux discours sur l'intégration et remet en question les hypothèses qui sous-tendent les nouveaux « régimes de tests de langue ».

**Kenise Murphy Kilbride**, Université Ryerson

**Trouver une voix : pensées de femmes qui ne parlent pas encore l'anglais sur l'acquisition du langage et l'intégration**

Le travail présenté se fonde sur une étude portant sur les difficultés linguistiques de femmes appartenant aux quatre groupes d'immigrants les plus importants en Ontario au cours des dix dernières années : elles parlent le mandarin, le cantonais, l'urdu et le punjabi. L'auteure a interrogé des femmes appartenant à ces communautés qui parlent couramment l'anglais depuis peu, des fournisseurs de services qui offrent des Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC) et des cours d'anglais langue seconde (ALS), ainsi que des femmes appartenant aux mêmes communautés, mais qui ne savent pas encore parler couramment l'anglais. L'exposé ne porte que sur les témoignages des femmes de ce dernier groupe, celles qu'il a fallu interviewer dans leur langue d'origine, afin de déterminer quelles sont leurs préoccupations en ce qui concerne l'acquisition des compétences en anglais et l'intégration à Toronto. Même si l'intégration n'était pas un sujet prévu dans le cadre des entrevues, la question a été soulevée à maintes reprises et constitue une préoccupation majeure des femmes interrogées, précisément parce qu'elles n'ont pas pu avoir accès aux cours d'anglais dont elles ont besoin pour s'intégrer; les raisons invoquées sont également présentées.

**Alanna MacDougall**, diplômée de l'Université Ryerson

### **L'écoute des minorités audibles : l'accent, la discrimination et l'intégration des immigrants au marché du travail canadien**

L'accent représente un marqueur permanent de différence pour les apprenants d'une langue seconde et peuvent constituer une barrière à l'obtention d'un emploi satisfaisant. La recherche sur la discrimination et les accents révèle une croyance répandue selon laquelle il existerait un accent normal et idéal. Cette croyance fait en sorte qu'on stéréotype les locuteurs ayant un accent et qu'on tire des conclusions erronées au sujet de leurs compétences linguistiques, ce qui entraîne de la discrimination dans le milieu de travail et dans la société en général. Une enquête restreinte des entreprises d'Ottawa effectuée dans le cadre du présent article soutient l'hypothèse selon laquelle certains employeurs se fient à l'accent d'une personne pour évaluer ses compétences en anglais. Il est possible de s'attaquer à la discrimination fondée sur l'accent en fournissant aux employeurs de l'information au sujet des accents et des outils appropriés pour l'évaluation linguistique, en abordant la réalité de la discrimination liée aux accents avec les étudiants en anglais, langue seconde, et en élargissant le discours sur la discrimination générale en reconnaissant qu'il existe non seulement des minorités visibles, mais aussi des minorités audibles.

**Catherine Murray**, Université Simon Fraser

### **Pas d'autre solitude : l'importance des médias en langues tierces**

Reposant sur un modèle de communication multiculturel de la communauté, l'article remet en question certaines idées reçues sur les médias ethniques en langues tierces en se fondant sur un ensemble d'analyses de médias et d'entrevues au sein de quatre groupes linguistiques de la Colombie-Britannique. Comment les stratégies médiatiques/de communication du gouvernement, et les politiques concernant les langues et les communications doivent-elles être revues dans une culture se diversifiant rapidement? Comment les attentes éthiques concernant les compétences interculturelles et l'engagement citoyen changent-elles dans le discours médiatique canadien d'aujourd'hui? L'examen des pratiques des nouveaux arrivants et des enfants d'immigrants de deuxième et de troisième génération en matière de médias ethnoculturels suggère qu'il n'y a pas de raison de se navrer d'enclaves séparées, ni de célébrer le mythe de l'union des cultures. On remarque plutôt qu'un nouvel esprit pragmatique et entrepreneurial est en émergence, se traduisant notamment par un renouvellement rapide dans le secteur des médias ethniques, mais aussi par une innovation et une adaptation importantes. La rapidité du changement laisse entrevoir d'importants défis en ce qui a trait à la formation linguistique, au perfectionnement et au flot de capital de risque parmi les agents et les professionnels culturels. L'article souligne également le besoin grandissant de nouveaux mécanismes de communication interculturelle pour l'éducation civique, la gestion des conflits et la réconciliation.

**Silma Hudson Roddau**, Progress Career Planning Institute

### **Les barrières linguistiques à l'emploi que les professionnels formés à l'étranger doivent surmonter**

Malgré la pléthore de compétences et de capacités des professionnels formés à l'étranger (PFE), ils sont toujours aux prises avec de nombreuses difficultés à entrer sur le marché du travail canadien. L'expérience et le point de vue des employeurs concernant le recrutement, la rétention, l'intégration et l'avancement des PFE dans leur domaine de travail ont fait l'objet d'une enquête exploratoire à l'échelle nationale. En parallèle, les PFE se sont vu demander de

répondre, dans un sondage en ligne, à des questions similaires à celles posées aux employeurs. Ainsi, leurs réponses respectives ont pu être comparées puis compilées dans une étude de 2009 exécutée sur demande du Progress Career Planning Institute et financée par CIC. Il est intéressant de constater que les perceptions des employeurs et des PFE diffèrent sur certains aspects, mais que les principales divergences portent sur le manque de compétences linguistiques comme barrière à l'obtention d'un emploi. Bien que les employeurs répondants ont été presque unanimes à citer les compétences linguistiques comme barrière importante, seuls quelques PFE répondants estimaient avoir des difficultés de communication. Toutefois, il semble que les employeurs soient mal à l'aise de formuler des observations aux PFE sur leurs capacités linguistiques. L'étude révèle que les compétences limitées dans une langue ou de communication semblent arriver au sommet de la liste de barrières des PFE. La présentation illustrera les questions portant sur les capacités linguistiques et la communication, ainsi que les réponses d'employeurs et de PFE, et traitera des différences de perception.

**Yves Saint-Germain**, Direction générale de l'intégration, Citoyenneté et Immigration Canada (CIC)

### **Amélioration de l'évaluation des compétences linguistiques : des résultats concrets pour les nouveaux arrivants**

La présentation soulignera la proposition de CIC visant à mettre en œuvre un système d'évaluation qui motive et qui habilite les nouveaux arrivants, mesure l'efficacité de leur formation et entraîne la délivrance d'un titre de compétences reconnu et portable attestant leur formation auprès d'établissements d'enseignement, d'employeurs ou d'autres intervenants. Le système proposé comporte deux volets : 1) introduction de portefeuilles linguistiques visant à évaluer la croissance de la compréhension, par les apprenants, de la langue et des renseignements sur l'établissement dans leur programme d'études précis (notamment les CLIC); 2) mise en place d'un examen linguistique normalisé aux enjeux élevés afin d'évaluer avec précision les compétences linguistiques de tous les nouveaux arrivants désirant obtenir un titre de compétences pour la réussite de leur apprentissage linguistique. La présentation ciblera les difficultés auxquelles le mode d'évaluation actuel de CIC est aux prises, décrira certaines des mesures du Ministère ayant mené à la proposition actuelle et présentera comment le projet pourrait évoluer à l'avenir.

**Parminder Singh**, CBC/OMNI TV Toronto

### ***Hockey Night in Canada* en punjabi : Rassembler les générations et unir les Canadiens**

La communauté punjabi est établie au Canada depuis plus d'un siècle et d'ici 2011, cette langue sera la quatrième en importance au pays, après l'anglais, le français et le mandarin. Dans cette présentation, Parminder Singh, la voix punjabi de *Hockey Night in Canada*, abordera deux éléments. En premier lieu, il va traiter du fait que son émission télévisée, regardée par environ 100 000 téléspectateurs (incluant des anglophones et francophones), a contribué à initier les nouveaux arrivants au hockey, à rassembler les générations au sein de la communauté punjabi-canadienne, et à inculquer aux enfants parlant punjabi un véritable sentiment d'appartenance au Canada. En second lieu, se fondant sur son travail avec la communauté punjabi, il va discuter de ses expériences, positives et négatives, en matière d'adoption des langues officielles, de maintien du punjabi et d'intégration à la société canadienne.

**Wendy Swedlove, Conseil canadien des ressources humaines en tourisme (CCRHT)**  
**Analyses linguistiques de professions pour aider les nouveaux arrivants à intégrer l'industrie du tourisme**

Une analyse linguistique de profession (ALP) désigne les compétences linguistiques requises pour décrocher un emploi. Les ALP se fondent sur des normes professionnelles existantes et sur des profils des compétences essentielles, et contiennent des exemples pratiques visant à illustrer le niveau de compétence linguistique (expression écrite et orale, et compréhension écrite et orale) nécessaire pour des tâches précises liées à un emploi. Le CCRHT a mis en œuvre les ALP pour la première fois en 2006 et les utilise pour établir des programmes de formation en milieu de travail et d'évaluation de l'apprenant. La séance illustrera comment les ALP sont liées aux programmes du CCRHT destinés aux nouveaux arrivants.

**Rachel Wernick, Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles, RHDC**  
**Comprendre l'interaction de la langue, de la littératie et des compétences essentielles – Orientations stratégiques possibles pour répondre aux besoins des immigrants possédant une faible littératie et peu de compétences essentielles**

La présentation examinera l'interaction de la langue, de la littératie et des compétences essentielles ainsi que ses implications sur l'intégration au marché du travail des nouveaux arrivants au Canada. Des données de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA, 2003) et du volet canadien de l'Enquête internationale sur les compétences en lecture (EICL, 2008) seront utilisées pour discuter des caractéristiques démographiques des immigrants possédant une faible littératie et peu de compétences essentielles. Un certain nombre de lacunes des politiques et des programmes seront soulignées en vue de stimuler la discussion sur des orientations possibles pour mieux répondre aux besoins des immigrants possédant une faible littératie et peu de compétences essentielles.